

Commune de MOULIS

BULLETIN MUNICIPAL N° 35

janvier-février 2015

Tél : 05 61 66 02 57
Fax : 05 61 66 19 76

Site : <http://moulis.pays-couserans.fr>
Mel : mairie.moulis@wanadoo.fr

Site AMA : Association des Maires d'Ariège
portaildescommunes.cg09.fr

ÉTAT CIVIL 2014

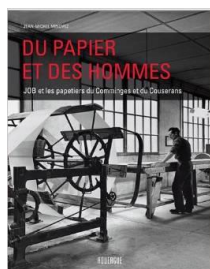
DÉCÈS	NAISSANCES
Pierrette BERTRAND	Laïla ROUDI
Colette MANAUD	Lise LEROY TITEUX
Jeannine DOUMENC	Oïhan BAGATE
Yvette CAUBERE	Liam HAAS
Lucienne LAFFAILLE	Cizia HAAS
Gilbert DELIOT	PARRAINAGE CIVIL
Roger PEGUILLAN	
Georges PAGES	Kélia MENARDEAU
Francette ESPOT	MARIAGES
Joseph AUZIES	
Noële DENAT	André MOLLE
Francine SOULA	Christel GRILLON
Jeanne LACOSTE	Tom KRECZMAN-BRUN
Julie BONZOM	Marion FOUCHE
Jean PERE	Sebastian POT
François CAZALE	Mary JEFFERSON
Philippe LANDEAU	Joran SIDANER
	Noémie SOKOL

CITOYEN D'HONNEUR



A l'occasion des vœux, les Elus ont décerné un trophée en marbre d'Aubert au jeune Thomas ESTAQUE pour ses remarquables performances nationales et internationales en VTT de descente.

HISTOIRE PAPETIÈRE



*JOB et les papeteries
du Comminges et du Couserans*
De Jean-Michel MINOVEZ

*Livre 25€ et DVD 14.90€
consultables en mairie*

SENTIERS DE RANDONNÉES

Les bénévoles qui souhaitent participer à l'entretien printanier de nos sentiers sont invités à s'inscrire en mairie pour être contactés lors de l'organisation de ces sorties utiles et conviviales.

PRÊT À TAUX ZÉRO POUR DEVENIR PROPRIÉTAIRE

En Ariège, près de 50 communes sont concernées par cette mesure DONT MOULIS.

Leurs administrés peuvent, depuis le 1er janvier dernier, accéder au prêt à taux zéro (PTZ) pour l'achat d'un logement ancien, à condition toutefois d'effectuer des travaux de rénovation.



L'obtention du prêt est conditionnée à des travaux de rénovation ou d'amélioration « d'un montant au moins égal à 25 % du coût total de l'opération ».

Les travaux devront être faits dans un délai de trois ans.

La mesure vise à « favoriser la revitalisation des centres-bourgs », dont les logements, parfois très anciens, sont souvent vétustes, en mauvais état ou ne bénéficient pas du confort moderne souvent nécessaire pour attirer de jeunes ménages dans les bourgs ruraux.

ÉLECTIONS des 22 et 29 MARS

Le vote par procuration

Si vous ne pouvez pas vous déplacer ou être présent dans votre commune d'inscription électorale, vous avez la possibilité de confier un mandat à un autre électeur inscrit dans la même commune que vous.

Vous pouvez désormais remplir le formulaire CERFA de demande de vote par procuration sur votre ordinateur, l'imprimer et l'apporter à une autorité habilitée. Toutes les explications et le formulaire CERFA sont disponibles sous le lien suivant : [Formulaire Cerfa n° 14952*01](#)

ACCUEILLIR UN JEUNE ?

D'Allemagne, des Etats-Unis, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-**Centre Echanges Internationaux**. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour.

Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

« Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ».

Renseignements :

CEI-Centre Echanges Internationaux

Denise Sellent / 09300 LAVELANET

06.31.25.06.66 Bureau Coordinateur CEI

02.99.20.06.14

INTERDICTION DE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS OU SECS

Ces dispositions s'inscrivent dans le cadre de la lutte contre la pollution de l'air. Les textes rappellent que l'élimination des déchets verts peut s'effectuer par des voies respectueuses de l'environnement tout en appliquant la réglementation : par broyage sur place, apport en déchèterie ou valorisation directe.

ANIMATIONS ASSOCIATIVES

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES nous a communiqué ses projets 2015. *Quel programme !*

* **Vendredi 20 mars, soirée millas et vente le samedi**

* Samedi 11 avril, repas à thème, l'Espagne

* Vendredi 1^{er} mai, vide-grenier

* Tablées nocturnes : mercredis 22 et 29 juillet et encore les 5 et 12 août dans la cour de l'école

* Dimanche 8 novembre, loto

* Dimanche 15 novembre, bourse aux livres et aux jouets.

L'ASSOCIATION Lez'ART en collaboration avec l'association Bui'Son Danse vous propose

Les rencontres Musiciens -Danseurs

1^{ère} édition VENDREDI 27 MARS à partir de 19h

19h Atelier d'initiation aux danses traditionnelles, auberge espagnole, bal traditionnel puis « bœuf » des musiciens.

COMMISSION ANIMATIONS

Vendredi 6 mars à 20h, réunion de travail pour *une rencontre estivale autour du marbre d'Aubert*. Les Présidents des associations moulisienne et des comités des fêtes y ont été également conviés.

ENCOMBRANTS 2015

Dates des collectes

9 et 10 avril

28 et 29 mai

20 et 21 juillet

12 et 13 octobre

30 novembre et 1^{er} décembre



Tél : 05 61 66 69 66

Obligation de s'inscrire en mairie dans les conditions habituelles.

Pour les VÉHICULES HORS D'USAGE, ils pourront être collectés semaines 21 et 39. Contactez directement le SICTOM ou la MAIRIE pour plus d'informations sur les démarches préalables.

RÉALISATION COLLECTIVE DE NOS ÉCOLIERS



Sous la houlette de Denise Loubet, intervenante en arts plastiques sur le temps périscolaire, nos élèves de la Maternelle au CM2 ont travaillé longuement et avec beaucoup de minutie à la confection de ces mosaïques.



A n'en pas douter, le résultat sera à la hauteur de leur investissement. Bientôt exposées sur le mur extérieur de l'école élémentaire, elles attireront assurément la curiosité des passants.

Bravo les enfants pour votre persévérance !



Cyber-base de Saint-Lizier

Route de Mignet

Tél. : 05 61 05 16 88

cbbstlizier@laposte.net

<http://www.ville-saint-lizier.org>

**Utilisation des ordinateurs en accès libre :
bureautique, courrier électronique, internet
Ateliers d'initiation aux outils informatiques**